

	<p><b>Le Soleil (Dakar)</b>  <b>25 Juin 2002</b>  Publié sur le web le 25 Juin 2002</p>
---	---

## **Pêches maritimes, écosystèmes et sociétés: le poids d'un demi-siècle de changements**

Moustapha Sene

Le neuvième round des négociations sur les accords de pêche entre l'Union européenne et le Sénégal qui a démarré (quasiment sans publicité aucune) dans notre capitale depuis hier pourrait très probablement être moins marathon dans son cheminement et sans doute aussi plus productif que tous les huit autres précédents.

Ceci pour cette raison bien simple qu'il y a une forte probabilité annoncée hier par le ministre de la Pêche, M. Cheikh Saad Bouh Fall, que l'on parvienne très rapidement, cette fois ci, à la signature des accords définitifs devant permettre aux navires battant pavillons européens qui avaient déserté la Zone économique exclusive du Sénégal du fait d'un désaccord persistant (plus que de raison ?) sur cette question de la compensation de venir à nouveau pêcher dans nos eaux territoriales.

Le patron du département de la pêche qui a fait cette révélation en marge de la cérémonie officielle d'ouverture du Symposium international sur le thème " Pêcheries maritimes, écosystèmes et sociétés en Afrique de l'Ouest : un demi-siècle de changement " affirme fonder son optimisme sur sa conviction profonde aux bonnes dispositions des négociateurs de l'Union européenne.

Lesquels, a-t-il indiqué, ont déjà fait des compromis importants sur les aspects scientifiques de ces accords liés notamment aux méthodes de comptage et qui se sont finalement alignés sur les positions de la partie sénégalaise à propos de la nécessaire réduction de l'effort de pêche et la durée et la nature du repos biologique qu'il faut désormais envisager. Sans compter les énormes concessions qu'ils ont dû faire pour ce qui concerne la fosse de Kayar qui constituait jusque-là un des noeuds gordiens de ces rounds de négociations.

M. Fall a fait ces révélations en présence de son collègue M. Ahmedou Ould Ahmedou, ministre des Pêches et de l'Economie maritime de la République islamique de Mauritanie et Président en exercice de la Conférence des ministres de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP). Cette institution étant, à travers son projet Siap (Système d'informations et d'analyses des pêches) la co-organisatrice avec l'organisme français IRD (l'Institut de recherche pour le développement) au Sénégal de ce symposium auquel prennent part : l'Union européenne, le ministère français des Affaires étrangères, la FAO, le Centre de recherches océanographiques de Thiaroye (CRODT) et l'Université de Colombie britannique du Canada.

L'argumentaire de ce symposium dont l'objectif est d'impliquer les professionnels du secteur et les chercheurs sur une réflexion sur la durabilité écologique et économique de la pêche en

Afrique de l'Ouest a été rappelé par le ministre mauritanien dans son allocution à la séance inaugurale présidée par lui-même. Les eaux au large de l'Afrique de l'Ouest comptent parmi les plus poissonneuses du monde.

Les ressources halieutiques font de la pêche une composante essentielle du développement économique et social de ces pays. Cependant, les capacités croissantes de prélèvement des flottes ont conduit à une raréfaction de ces ressources. De nouvelles méthodes de régulation de la pêche doivent être instaurées afin de préserver cette activité économique capitale.

Depuis un demi-siècle, des transformations importantes ont eu lieu au sein des écosystèmes, dans les modes d'exploitation et de gouvernance en Afrique de l'Ouest suite à l'augmentation de la pression sur la ressource. Ces changements sont examinés lors de ce symposium international en deux grandes sessions distinctes en tenant en compte de cette considération majeure ressortie lors de la journée d'hier comme quoi les difficultés que connaît actuellement le secteur de la pêche n'ont rien de conjoncturel ; mais qu'elles s'expliquent par une évolution sur une longue période des pêcheries ouest africaines. Illustration de cet état de fait : " Des tendances inquiétantes se font jour au sein des écosystèmes marins exploités.

Les ressources démersales se font de plus en plus rares, les flottilles concentrent de fortes capacités de pêche, les conflits se multiplient entre flottilles, comme entre usagers, l'environnement côtier se détériore Cette dégradation des ressources et des performances économiques du secteur ont conduit les gouvernements, les professionnels et les chercheurs à s'interroger sur la durabilité écologique et économique de la pêche ainsi sur les politiques sectorielles classiquement mises en place "